

Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en environnements géo-naturels et anthropisés, session 2026, dans l'académie de BESANCON.

Le président de l'Université Marie et Louis Pasteur - Besançon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de BESANCON, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne en environnements géo-naturels et anthropisés, au titre de l'année 2026, dans l'académie de BESANCON :

Madame ZAHN Sandrine, ingénieure de recherche de 1ère classe, présidente, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Madame CHIMÈNES Amélie, ingénieure d'études de classe normale, experte, Centre national de la recherche scientifique, Paris.

Monsieur FONTANAY Stéphane, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur GUITTAUT Michael, professeur des universités de 1ère classe, suppléant, Université Marie et Louis Pasteur, Besançon.

Fait à Besançon, le 4 mai 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Michael BADET

